

L'illusion de l'éradication

Dans ce monde post-moderne dans lequel nous vivons dorénavant, nos sociétés ne se sont pas départies de leurs réflexes anciens qui consistent à avancer des solutions simplistes à des problématiques complexes.

J'en veux pour preuves les dossiers des bouquetins du Bargy et du loup, qui voient s'affronter des tenants de l'éradication pure et simple — qui n'a fonctionné nulle part, soit dit en passant — et ceux d'une approche plus mesurée, plus compliquée certes que de tirer dans le tas, qui passe par une gestion concertée entre les parties prenantes. Nous aspirons à faire partie des seconds, mais notre posture est souvent jugée trop « écolos de salon », trop « bisounours », trop irresponsable par les éléments radicaux qui nous contestent notre légitimité.

Au risque de tenter un parallèle qui pourrait être considéré comme déplacé dans un message environnementaliste, les tragiques massacres qui ont eu lieu vendredi 13 novembre à Paris vont donner lieu aux mêmes clivages entre les va-t-en-guerre prônant l'éradication pure et simple des forces du mal sur les territoires de Daesch, la surveillance tous azimuts des citoyens et de leurs échanges, voire la promulgation d'un Patriot Act à la française, et les partisans d'une approche concertée entre les parties prenantes, combinant des frappes ciblées sur les seuls responsables des attaques et sur leurs ressources, des négociations avec les éléments progressistes des territoires concernés, et des mesures de gestion et de protection des populations actuellement asservies sous le régime de la terreur.

Il me semble qu'il n'y aura jamais de solution durable à tous nos problèmes complexes sans une approche raisonnée et concertée tant des problématiques environnementales que des conflits territoriaux et religieux, mêlant l'usage de la force, lorsque c'est strictement nécessaire, et les mesures de protection et de gestion pour les espèces — y compris la nôtre —, les habitats — y compris le nôtre, nous, l'humanité —, l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons.

A notre mesure et dans notre domaine, nos organisations peuvent contribuer à défricher les chemins de la raison en proposant notamment des démarches préventives de médiation environnementale entre les parties prenantes, que ce soit pour préserver des espèces menacées d'extermination, pour éviter d'en arriver à la mort de militants cherchant à protéger des secteurs à forts enjeux, ou plus généralement pour faire valoir nos arguments dans les projets qui, selon nous, menacent l'environnement et l'Homme.

La concertation est l'avenir, l'éradication une illusion.

Jean-Pierre Cruzat – 16 novembre 2015